

Signature d'un partenariat entre les deux grands services publics d'eau et d'assainissement

Dossier de la rédaction de H2o
Avril 2016

Les présidents du SEDIF (Syndicat des Eaux d'Île-de-France) et du SIAAP (Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne), MM. André Santini et Béatrice Bedreddine, ont signé le 13 avril, à l'occasion du Salon des Maires d'Île-de-France, une convention de partenariat.

L'eau et l'assainissement sont au cœur des défis pour l'avenir du Grand Paris et pour construire une métropole durable. En signant cette convention, le SEDIF et le SIAAP visent à renforcer la coopération bilatérale entre les deux grands syndicats qui assurent le cycle de l'eau pour des millions d'usagers de l'agglomération parisienne. Le SEDIF, responsable de la production et de la distribution de l'eau potable pour 4,5 millions d'habitants et le SIAAP, en charge du traitement des eaux usées de 9 millions de Franciliens, déclarent souhaiter ainsi développer les échanges et leurs synergies pour renforcer les interactions et les collaborations notamment techniques et institutionnelles dans différents domaines. Ils entendent mieux favoriser les démarches environnementales et de sécurité industrielle, les échanges sur les évolutions des usages de l'eau ainsi que sur les aspects sociaux et sociétaux de ces dernières, travailler sur la facture de l'eau et ses incidences sociales, partager les enjeux technologiques et d'innovations nécessaires pour l'avenir de l'eau et de l'assainissement dans la métropole du Grand Paris, et poursuivre des objectifs communs en matière de coopération internationale.

Pour la mise en œuvre de ce partenariat, le SEDIF et le SIAAP constitueront un comité de pilotage adossé à un comité technique composé de membres élus de chaque structure et de représentants des services techniques.

SEDIF - SIAAP